



22.06.2022

Le premier exercice comptable de Val de Bagnes est approuvé

Ce jour, le Conseil général de Val de Bagnes a approuvé les comptes communaux de l'exercice 2021. Ceux-ci avaient été présentés à l'Exécutif et validés par le Conseil municipal en date du 26 avril. Les résultats sont considérés comme très bons.

Au moment de présenter les comptes de son premier exercice, force est de constater que les recettes de la nouvelle Commune de Val de Bagnes ont fortement augmenté. En effet, les revenus financiers (nouveau vocabulaire avec le passage au MCH2) frisent les CHF 150 millions (CHF 149'504'255), soit CHF 24'896'825 de plus que le budget. Les charges de fonctionnement, globalement maîtrisées, se montent à CHF 95'287'473, en baisse de CHF 5'013'956 par rapport au budget car les provisions, constituées à fin 2020 pour atténuer les effets économiques de la pandémie, n'ont pas été totalement utilisées. La marge d'autofinancement atteint CHF 54'216'782 soit CHF 17'314'700 de plus que celle cumulée de Bagnes et Vollèges pour 2020.

Les investissements nets, quant à eux, se montent à CHF 24'819'756 après l'encaissement de plus de deux millions de subventions cantonales pour les bâtiments scolaires de Versegères et Vollèges et la déduction de CHF 9'790'102 transférés dans la société EVB Energies Val de Bagnes SA créée à cet effet à fin 2020.

Le tableau suivant récapitule les informations financières essentielles:

	Comptes 2021	Budget 2021	Variation %	Comptes 2020	Variation %
Revenus financiers	149'504'255	124'607'430	19.98%	133'962'112	11.60%
Charges financières	95'287'473	100'301'429	-5.00%	97'060'030	-1.83%
Marge d'autofinancement	54'216'782	24'306'001	123.06%	36'902'082	46.92%
Amortissements	24'965'283	25'348'800	-1.51%	36'342'171	-31.30%
(Attribution) / Prélèvement sur financement spéciaux	1'190'051	1'371'250	-13.21%	962'348	23.66%
Attribution à la réserve de politique budgétaire	25'000'000	0	n/a	0	n/a
Excédent de revenus (charges)	3'061'448	-2'414'049	-226.82%	-402'437	-860.73%
Investissements nets	24'819'756	42'863'500	-42.10%	50'505'309	-50.86%
Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	29'397'026	-18'557'499	-258.41%	-13'603'228	-316.10%

Conformément à l'article de l'ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ofinco), la Commune de Val de Bagnes présente les valeurs indicatives suivantes :

1. **Taux d'endettement net** : -54.12% = bon
2. **Degré d'autofinancement** : 218.44% = haute conjoncture
3. **Part des charges d'intérêts** : -1.02% = bon
4. **Dette brute par rapport aux revenus** : 63.26% = bon
5. **Proportion des investissements** : 23.91% = effort d'investissement élevé
6. **Part du service de la dette** : 15.66% = charge forte
7. **Dette nette par habitant** : CHF - 5'315 = Fortune nette par habitant
8. **Taux d'autofinancement** : 36.23% = bon

Les principaux paramètres qui expliquent la qualité des comptes 2021 sont de deux ordres. Premièrement, il convient de constater que la pandémie a renforcé considérablement l'attractivité de la destination touristique. D'importantes recettes fiscales, difficilement prévisibles, proviennent de l'arrivée de nouveaux contribuables. La seconde raison peut se trouver dans le report de certains investissements dont les réalisations étaient prévues en 2021.

Si l'exercice 2021 paraît réjouissant, le Conseil municipal est conscient que de nombreux investissements ont maintenant besoin d'être réalisés. Plusieurs projets d'envergure ont subi d'importants retards. En premier lieu, il s'agit de relancer la construction du centre sportif de Verbier, outil indispensable au tourisme de notre commune. En parallèle, le pôle « Curala – Espaces de vie » doit aussi se concrétiser avec un nouveau quartier à proximité des transports publics. En matière environnementale, la sécurisation de plusieurs secteurs liés aux dangers naturels ainsi que la construction de la nouvelle déchetterie du Merdenson devront aussi être menées à bien.

Les comptes 2021 sont accessibles sous : <https://www.valdebagnes.ch/budget>

Contact

Christophe Maret, Président de Commune, 079 628 24 21